



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ajustement du tableau des effectifs

DE20180522_41	Conseil municipal du 22 mai 2018
Rapporteur : François ELIE	Télétransmise à la Préfecture le 25 MAI 2018 Affichée le 25 mai 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt deux mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mai 2018

Membres présents :

M. Xavier BONNEFONT, Mme Stéphanie GARCIA, M. Vincent YOU, M. Philippe VERGNAUD, M. François ELIE, Mme Elise VOUVET, Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Véronique DE MAILLARD, M. Pascal MONIER, Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme Daniëlle CHAUVET, M. Gérard MARQUET, M. Laïd BOUAZZA, Mme José BOUTTEMY, M. Jean-Pol GATELLIER, Mme Martine FRANÇOIS-ROUGIER, Mme Véronique ARLOT, Mme Elisabeth LASBUGUES, M. Gilbert PIERRE-JUSTIN, Mme Valérie DUBOIS, M. Jean-Philippe POUSSET, M. Murat OZDEMIR, Mme Cécile MACULA, Mme Samantha BOURGOGNE, M. Guillaume CHUPIN, Mme Noura LAÏRI, M. Patrick LEMAIRE, M. Kader BOUAZZA, M. Jean-Paul PAIN, M. Philippe LAVAUD, Mme Françoise COUTANT

Etaient absent(e)s :

M. Rabah ACHARKI, M. Jacky BOUCHAUD, M. Frédéric SARDIN

Ont donné procuration :

- M. Joël GUITTON à M. Patrick LEMAIRE
- M. Patrick BOURGOIN à M. Gérard MARQUET
- M. Denis DEBROSSE à M. Jean-Pol GATELLIER
- Mme Anne-Sophie BIDOIRE à M. Pascal MONIER
- Mme Elisabete SERRALHEIRO à Mme Samantha BOURGOGNE
- M. Arnaud JUIN à M. Philippe VERGNAUD
- Mme Michèle LACROIX-FAYE à Mme José BOUTTEMY
- Mme Brigitte RICCI à Mme Françoise COUTANT
- Mme Catherine PEREZ à M. Philippe LAVAUD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le Directeur des Affaires Juridiques
Médéric DAVID

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe POUSSET

R E S S O U R C E S

Ajustement du tableau des effectifs

Ressources humaines
id : 2198

Conseil municipal
22 mai 2018

41

Rapporteur : François ELIE

Afin d'assurer la continuité des services et de procéder rapidement aux remplacements de fonctionnaires, il vous est proposé de transformer les postes existants pour permettre d'engager les procédures de recrutement ou de mobilité interne :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Ressources internes – Direction des affaires juridiques	Coordonnateur(rice) des assemblées	Rédacteur(rice) principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1 à cpter du 1/9/2018
	Responsable des assemblées et du processus décisionnel	Cadre d'emplois des attachés ou des rédacteurs	Création	+1
Vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable régie voirie	Cadre d'emplois des techniciens ou des agents de maîtrise	Fermeture	-1
	Agent(e) d'intervention secteur équipements électriques	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Création	+1
Ressources internes	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) des services	Administrateur	Fermeture	-1 à cpter 18/5/2018
Vie quotidienne	Directeur(rice) des services techniques	Cadre d'emplois des ingénieurs	Création	+1
Direction générale	Chargé(e) de mission CCAS	Attaché(e) hors classe	Fermeture	- 1
	Chargé(e) de l'innovation managériale	Cadre d'emplois des attachés	Création	+ 1
TOTAL				0

La mise en œuvre des mobilités internes nécessite de procéder aux ajustements suivants :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Ressources internes – Direction bâtiments logistique	Agent(e) de propreté	Adjoint technique	Fermeture	- 1
Vie quotidienne –	Agent(e) de service	Cadre d'emplois des adjoints	Création	+ 1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Direction de l'enfance	polyvalent	techniques		
Ressources internes – Direction bâtiments logistique	Agent(e) de propreté	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	- 1
Vie quotidienne – Direction espaces publics	Agent(e) de soutien technique réduction et valorisation déchets collectivité	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Création	+ 1
TOTAL				0

Afin de procéder à l'affectation définitive d'un agent en repositionnement professionnel, il vous est proposé de réaliser l'ajustement suivant :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Vie quotidienne – Direction de l'enfance	Chauffeur livreur magasinier	Adjoint(e) technique	Fermeture	-1
	Agent(e) de service polyvalent	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Création	+1
TOTAL				0

Des fonctionnaires ont été admis aux concours sur épreuves organisés par des centres de gestion et inscrits sur les listes d'aptitudes. Compte-tenu des missions exercées par ces agents, il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants afin d'envisager leur nomination à compter du 1er juin 2018 :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Ressources internes – Direction des finances budget	Chargé(e) de gestion financière des marchés publics	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Création	+1
Ressources internes – Direction des ressources humaines	Conseiller(e) en prévention	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des rédacteurs	Création	+1
Ressources internes – Direction bâtiments logistique	Assistant(e) de direction	rédacteur(rice)	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des rédacteurs	Création	+1
Vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable service voirie signalisation éclairage public	Technicien(ne) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des ingénieur(e)s	Création	+1
Cabinet du Maire	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-2
		Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Création	+2

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
TOTAL				0

Le comité technique, à l'occasion de sa séance du 27 avril 2018 a rendu un avis favorable sur les ajustements du tableau des effectifs envisagés par la présente délibération.

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé :

- de procéder aux suppressions et aux créations de postes ci-dessus qui ont été soumises à l'avis du comité technique ;
- d'autoriser, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26/1/84 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait aux profils de postes proposés après déclaration de vacance de poste, le recrutement de contractuels sur un grade d'attaché territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions de :
 - responsable des assemblées et du processus décisionnel à la direction des affaires juridiques,
 - chargé de l'innovation managériale à la direction générale ;
- d'autoriser, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26/1/84 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un contractuel sur le grade d'ingénieur principal (grille indiciaire allant de l'indice brut 603 à l'indice brut 979) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions de directeur(rice) des services techniques au pôle vie quotidienne.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats de recrutement,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les crédits nécessaires et inhérents à la mise en œuvre de la présente délibération sont inscrits au budget principal de la ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

6 abstention(s) : M. Kader BOUAZZA, M. Jean-Paul PAIN, Mme Brigitte RICCI, M. Philippe LAVAUD, Mme Catherine PEREZ, Mme Françoise COUTANT,

Fait et délibéré au Conseil Municipal

ledit jour

22 mai 2018

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

l'Adjoint

Pour le Maire,
Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU
 Adjointe déléguée
 Solidarité - Famille
 Personnes âgées

